

Normes de rédaction de la thèse

La thèse doit être rédigée selon les normes suivantes :

- 1- Le texte de la couverture est rédigé en français ou en anglais d'un côté, et en arabe de l'autre côté.
- 2- Le texte du corps de la thèse est rédigé avec un interligne de 1,5 ou 2, sur une seule face de la feuille avec un caractère de taille 12.
- 3- Pour les thèses dépassant 150 pages, l'impression recto-verso est permise.
- 4- Les marges sont de 2,5 cm en haut, en bas, à gauche et à droite de la page.
- 5- Le texte est justifié à droite et à gauche.
- 6- Les copies requises sont imprimées sur du papier blanc, opaque, de taille A4.
- 7- La numérotation des pages est continue. Les numéros sont ordinairement placés en bas, au centre de chaque page.
- 8- Le document de thèse contient :
 - ✓ La liste des Professeurs de l'enseignement supérieur, des Professeurs agrégés, des Professeurs habilités et des Professeurs assistants de la Faculté de médecine de pharmacie de Tanger.
 - ✓ Un maximum de 4 pages pour les dédicaces et les remerciements. Les remerciements sont destinés aux encadrants et aux membres du jury, tandis que les dédicaces peuvent être adressées à des personnes au choix,
 - ✓ La table des matières indiquant le numéro de page pour chaque section (de préférence automatique),
 - ✓ La liste des tableaux,
 - ✓ La liste des figures,
 - ✓ La liste des abréviations,
 - ✓ Le corps de la thèse,

- ✓ Un résumé et des mots-clés en français, en arabe et en anglais, occupant chacun un espace d'au maximum une page,
- ✓ Les références bibliographiques,
- ✓ Le serment régissant la profession médicale,
- ✓ S'il y a des annexes, elles sont placées entre les références bibliographiques et le serment.

NB : Les thèses qui ne respectent pas ces normes, seront retournées aux auteurs.